



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours,
pour le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport,
un poste d'

ÉDUCATEUR RICE DE L'ENFANCE ES/HES ou ASSISTANT E SOCIO-ÉDUCATIF IVE (ASE) AU SEIN DE L'UNITÉ D'ACCUEIL PARASCOLAIRE (UAP) "LA VEVEYSE" à un taux d'activité annualisé de 30%

Le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport est en charge de l'organisation de l'accueil collectif pré- et parascolaire de la Ville de Vevey. Aussi, dans votre fonction, vous prenez soin, avec plusieurs collègues, d'un groupe de 36 enfants âgés **de 4 à 10 ans** et assumez notamment **les tâches principales suivantes :**

- Accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et stimulant
- Assurer la prise en charge des besoins quotidiens des enfants tant sur le plan individuel que collectif
- Accompagner les enfants dans leur apprentissage et leur développement selon la ligne pédagogique du secteur des "Écoliers" et le concept institutionnel
- Organiser le quotidien des enfants et encourager leur évolution au travers d'activités éducatives
- Etablir une relation de partenariat avec les familles et le milieu scolaire
- Enrichir la ligne pédagogique et participer à des projets novateurs par la pratique réflexive
- Participer activement au travail d'équipe et aux projets institutionnels

Compétences requises :

- Diplôme ES/HES d'éducateur rice de l'enfance ou CFC d'assistant e socio-éducatif ive ou formation jugée équivalente par le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) avec une expérience professionnelle souhaitée avec des groupes d'enfants âgés de 4 à 10 ans
- Certificat de formateur rice en entreprise (FEE), un atout
- Aptitude à travailler en équipe et esprit de collaboration
- Qualité d'écoute et de communication
- Sens de l'observation et attitude proactive
- Intérêt pour la gestion et le développement de projets pédagogiques
- Flexibilité, disponibilité et autonomie

Nous vous offrons un environnement de travail agréable, varié et dynamique avec des possibilités de perfectionnement dans le cadre de formations internes et/ou externes.

Entrée en fonction : à convenir.

Taux d'activité : Votre taux d'activité de 30% est annualisé et correspond à une durée de travail hebdomadaire d'environ 14h30. Les jours travaillés sont du lundi au vendredi, sauf le mercredi.
Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, sont repris durant les vacances scolaires vaudoises.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Monsieur Dujardin Boris, responsable de l'UAP Veveyse, au 078 267 46 49.**

Votre dossier accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae complet et détaillé, des copies de vos diplômes et de vos certificats de travail est à nous adresser **par jobup.ch jusqu'au jeudi 21 mai 2026.**

Seules les offres de services complètes [par jobup.ch](http://jobup.ch) seront prises en considération.

A faire paraître

Dans :

- Jobup.ch
- Site internet de la Ville de Vevey
- Site internet de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
- Pilier public
- Educh.ch

Vevey, le 21 avril 2026

Le : mercredi 22 avril 2026

VILLE DE VEVEY
SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION
ET DU SPORT

MANON FAWER, CHEFFE DE SERVICE